

WITOLD UCHEREK

Université de Wrocław

---

## LES UNITÉS PHRASÉOLOGIQUES RELATIVES À LA FRANCE ET AUX FRANÇAIS DANS LES DICTIONNAIRES POLONAIS

### 1. INTRODUCTION

Les contacts franco-polonais, dont l'histoire remonte au Moyen Âge, s'intensifient au XVI<sup>e</sup> siècle et se prolongent jusqu'à nos jours. Cette longue période de relations communes — relations politiques et économiques, mais aussi culturelles et linguistiques — a laissé plusieurs traces dans la langue polonaise et notamment dans son fonds phraséologique.

Dans le présent article, nous voudrions dresser et étudier un inventaire d'unités phraséologiques ayant trait à la France et aux Français notées dans les dictionnaires de langue polonaise. Aussi avons-nous dépouillé tous les grands monolingues généraux publiés durant les deux derniers siècles (dans l'ordre chronologique: SL, SWil, SW, SJPD, SJPSz, PSWP, SWJP, ISJP, USJP, et WSJP<sup>1</sup>, premier grand dictionnaire du polonais existant uniquement sur Internet, actuellement en cours de rédaction). Étant donné que le plus ancien de ces dictionnaires, le SL, date du début du XIX<sup>e</sup> siècle, pour nous faire une idée sur la phraséologie des époques plus lointaines, nous avons consulté trois dictionnaires historiques du polonais: le SS, le SPXVI et le SJP (les deux derniers sont inachevés). De plus, nous avons interrogé sept ouvrages spécialisés, dont cinq dictionnaires phraséologiques (SFS, MN, KSS, SB, FP) et deux dictionnaires de stylistique, que l'on pourrait également qualifier (sous certaines réserves: cf. point 2) de dictionnaires

---

<sup>1</sup> Les sigles identifiant tous les dictionnaires dont proviennent les expressions du corpus sont développés à la fin de l'article.

de collocations, le MB et le GD. Dans tous ces dictionnaires, nous avons recherché uniquement les unités contenant des noms propres tels que le toponyme *Francja* ('France') et les noms ethniques *Francuz(ka)* ('Français(e)'), ainsi que l'adjectif *francuski* ('français'), dérivé du gentilé *Francuz*.

Les expressions du corpus ainsi établi seront analysées selon deux perspectives: avant tout lexicographique ou, plus exactement, phraséographique, et, dans une moindre mesure, ethnolinguistique<sup>2</sup>. Pour ce qui est de leur traitement lexicographique, nous prêterons attention à la place de ces expressions au sein de la macro- et microstructure des dictionnaires examinés, à l'indication de leur statut phraséologique, à la présence et la qualité des explications portant sur leur sémantisme, et enfin aux différentes marques d'usage pouvant les accompagner. Quant à la dimension ethnolinguistique, étant donné que la phraséologie constitue un terrain de prédilection pour la recherche sur la représentation linguistique de la réalité<sup>3</sup>, nous tâcherons de voir si de ces données systémiques, extraites au hasard des dictionnaires et regroupées dans le présent article, émerge une vision de la France et des Français propre aux polonophones. Bien entendu, nous ne supposons pas qu'un dictionnaire soit un miroir fidèle des faits linguistiques, et ceci non seulement parce que les données qu'il contient ont forcément un caractère sélectif, mais aussi pour la raison qu'il n'est jamais objectif, qu'il reflète un certain point de vue, propre à ses rédacteurs. Toujours est-il que, dans le cas d'une réponse positive, nous essayerons de dégager les éléments constitutifs de cette image — aussi fragmentaire soit-elle — et de vérifier si elle évolue avec le temps.

## 2. SUR LES CONTOURS DU CHAMP PHRASÉOLOGIQUE

Nous utilisons le terme d'unité phraséologique dans son sens générique et nous optons pour une approche large de la phraséologie, du reste de plus en plus fréquente ces dernières années. En effet, comme le soulignent Dominique Legallois et Agnès Tutin, « la phraséologie intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques »<sup>4</sup>. Si l'on transpose cette ébauche de typologie dans la perspective de notre corpus, ce sont surtout les collocations

<sup>2</sup> Certains aspects des rapports entre les deux disciplines ont été récemment étudiés dans W. Chlebda (dir.), *Etnolingwistyka a leksykografia*, Uniwersytet Opolski, Opole 2010.

<sup>3</sup> Cf. par ex. R. Grzegorzczakowa, « Pojęcie językowego obrazu świata », [dans :] J. Bartmiński (dir.), *Językowy obraz świata*, Wydawnictwo UMCS, Lublin [1990] 1999, p. 44 ; E. Skibińska, « L'image de Paris figée en français et en polonais », [dans :] S. Karolak (dir.), *La pensée et la langue*, Wydawnictwo Naukowe AP, Kraków 1999, p. 127 ; M. Rak, « Czym nie jest językowy obraz świata? », [dans :] R. Przybylska, J. Kaś et K. Sikora (dir.), *Symbolae grammaticae in honorem Bogusłai Dunaj*, Księgarnia Akademicka, Kraków 2010, pp. 489–490.

<sup>4</sup> D. Legallois, A. Tutin, « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 189, mars 2013, p. 3.

et les parémies qui sont en cause à première vue. Évidemment, il faut ajouter à ces deux groupes le noyau dur de la phraséologie, c'est-à-dire les expressions idiomatiques. Ce faisant, on rejoint en quelque sorte le point de vue d'Izabel González Rey selon qui l'ensemble phraséologique d'une langue se compose de trois grands domaines: d'une phraséologie collocationnelle, idiomatique et parémiologique<sup>5</sup>.

Ensuite, il est utile de rappeler avec le même auteur que « ces trois domaines peuvent être l'objet de deux approches: dans la langue générale, et/ou dans les langues de spécialités »<sup>6</sup>. Par conséquent, il est possible d'opposer une phraséologie générale et une phraséologie terminologique. Au total, on obtient donc six classes d'unités phraséologiques: collocations générales ou terminologiques<sup>7</sup>, expressions idiomatiques générales ou terminologiques et parémies générales ou terminologiques.

Or, dans les dictionnaires généraux et phraséologiques consultés, nous n'avons trouvé aucun proverbe polonais contenant les mots *Francja*, *Francuz(ka)* ou *francuski*. C'est pourquoi nous avons été contraint de renoncer à l'analyse des parémies; celle-ci devrait être basée avant tout sur le matériau présent dans l'ouvrage de Julian Krzyżanowski *Nowa księga przysłów i wyrażeń przysłowiowych polskich*<sup>8</sup> et non sur des dictionnaires de langue.

Signalons aussi que dans le cas précis de notre étude, si l'identification d'expressions idiomatiques dans les dictionnaires du corpus n'a pas posé beaucoup de problèmes, le repérage des collocations s'est avéré autrement plus difficile, et ceci à cause du caractère flou de la notion de collocation. C'est que, comme le remarque Monika Sułkowska, « en tant qu'expressions en partie figées, les collocations témoignent aussi l'impossibilité de séparer nettement le territoire de la compositionnalité sémantique, généralement associé à une libre combinatoire syntaxique, et celui de la phraséologie »<sup>9</sup>. Qui plus est, le critère de semi-compositionnalité, fréquemment avancé pour définir les collocations, n'est pas d'une grande utilité dans la discrimination des collocations terminologiques parce qu'elles font partie

<sup>5</sup> I. González Rey, *La phraséologie du français*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 2002, pp. 65–74.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 71.

<sup>7</sup> Pour la comparaison des propriétés des collocations générales et terminologiques, consulter M.-C. L'Homme, « Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale », [dans :] T. Fontenelle *et al.* (dir.), *Euralex '98 Proceedings*, vol. 2, University of Liège 1998, pp. 513–522. Remarquons que pour désigner les collocations terminologiques, cet auteur se sert du terme *combinaison lexicale spécialisée*. Un autre terme synonyme est *phraséoterme*, employé par G. Gréciano (cf. par ex. son article « Collocations rythmologiques », *Meta : journal des traducteurs* 42/1, 1997, pp. 33–44).

<sup>8</sup> J. Krzyżanowski (dir.), *Nowa księga przysłów i wyrażeń przysłowiowych polskich*, t. 1–4, PIW, Warszawa 1969–1978 (plus loin dans le texte : NKPP).

<sup>9</sup> M. Sułkowska, *De la phraséologie à la phraséodidactique*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice 2013, pp. 44–45.

de ces groupes lexicalisés qui « peuvent être interprétés de manière tout à fait compositionnelle (par ex. *traitement de données, transmission de données*) »<sup>10</sup>.

Une des conséquences du caractère vague de la notion de collocation est que le traitement de ces dernières dans les dictionnaires varie non seulement d'un ouvrage à l'autre, mais même d'un article à l'autre du même ouvrage. À ce propos, dans les dictionnaires généraux, « les collocations apparaissent principalement dans deux positions, et sous deux formes. Les collocations enchaînées apparaissent à la suite de la définition, au même titre que les exemples. Les collocations définies correspondent à un emploi spécifique et font l'objet d'une sous-entrée »<sup>11</sup>. C'est justement l'habitude ne pas séparer la zone d'exemples libres sous forme de syntagmes de la zone collocationnelle qui n'est pas une bonne pratique: en l'absence de marque d'identification, le lecteur doit retrouver les collocations parmi les syntagmes libres cités dans l'article consulté.

Dans cet état de choses, en dressant notre liste d'expressions, nous avons été plusieurs fois confronté au problème d'identification des collocations, avant tout générales, mais aussi terminologiques, vu que ces dernières ne sont pas toujours définies et/ou marquées dans l'article lexicographique. Face aux différences de traitement des mêmes constructions, nous avons décidé d'inclure, dans un premier temps, une unité sur la liste des collocations terminologiques si elle apparaît simplement dans au moins un des dictionnaires dépouillés, et de discuter ensuite de son statut.

Pour en revenir aux collocations générales, force est d'évoquer le classement traditionnel des phraséologismes en trois catégories, à savoir groupements entièrement figés (*związki stałe*), séries (*związki łączliwe*) et groupements libres (*związki luźne*). Ce classement proposé par Stanisław Skorupka<sup>12</sup> continue de peser sur la lexicographie polonaise. Ainsi, dans le dictionnaire phraséologique de Skorupka (SFS), on trouve des constructions telles que par exemple *moda francuska* ('mode française'), *literatura francuska* ('littérature française') ou *kuchnia francuska* ('cuisine française'). Il en va de même dans deux dictionnaires récents, le GD et le MB, considérés parfois, par simplification, comme des dictionnaires de collocations<sup>13</sup>, qui contiennent en réalité un matériau lexical correspondant avant tout aux groupements libres et, partiellement, aux séries de Skorupka, et dans lesquels on cite par exemple *moda francuska, kuchnia francuska* (cf. MB) ou *sztuka polska, chińska* ('art polonais, chinois'), etc. (cf. GD). Or, si notre vision de la phraséologie est large, nous n'y incluons tout de même pas les constructions à la fois sémantiquement transparentes et entièrement prédictibles des points de vue lexical et syntaxique, et qui n'ont pas de caractère conventionnel. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas nous occuper des unités citées plus haut et de bien

<sup>10</sup> M.-C. L'Homme, *op. cit.*, p. 516.

<sup>11</sup> M. Sułkowska, *op. cit.*, p. 47.

<sup>12</sup> Voir SFS, pp. 6–7.

<sup>13</sup> Cf. P. Zmigrodzki, *Wprowadzenie do leksykografii polskiej*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice 2009, pp. 273–274.

d'autres, telles *francuska muzyka*, *francuska historia*, *francuskie kino*, *francuski teatr*, etc., que nous considérons comme des syntagmes libres.

### 3. ANALYSE DU CORPUS

Faute d'un classement cohérent des phraséologismes qui soit adopté et ensuite respecté au moins par une majorité de lexicographes, nous avons suivi la proposition de González Rey et, après avoir examiné leurs propriétés, nous avons réparti les unités du corpus en quatre catégories, à savoir en collocations terminologiques, collocations générales, expressions idiomatiques terminologiques et expressions idiomatiques générales.

#### 3.1. COLLOCATIONS TERMINOLOGIQUES

##### 3.1.1. *Buldog francuski* et *buldożek francuski*

La locution nominale *buldożek francuski* ('bouledogue français'; littéralement 'petit bouledogue français'), trouvée dans le USJP, désigne selon cette source une race de chien qui se caractérise par un corps massif, musclé, un poil court et doux, et une tête large avec les yeux légèrement saillants<sup>14</sup>. Le USJP ne cite pas l'expression synonyme *buldog francuski* relevée dans le PSWP, qui en propose d'ailleurs une définition un peu plus encyclopédique: chien de race obtenu par croisement du bouledogue anglais avec, entre autres, des petits terriers ou des carlins, plus léger qu'un bouledogue anglais (8–14 kg) et d'un tempérament plus vif, à la robe lisse, rayée ou tachetée<sup>15</sup>.

Les deux ouvrages n'accompagnent les expressions ainsi définies d'aucune marque de domaine, bien que leurs listes de domaines, faisant partie de leurs mégastructures, comprennent *zoologiczny*, *zootechniczny* et même *kynologiczny* (uniquement dans le PSWP).

En outre, les PSWP et USJP identifient ces unités non pas en tant que collocations, mais comme des combinaisons terminologiques (respectivement, *związek terminologiczny* et *zestawienie terminologiczne*). Il convient d'expliquer ici que le terme de collocation, qui est apparu d'abord en anglais, est d'introduction plus récente en français<sup>16</sup> et que son équivalent polonais, *kolokacja*, est encore plus

<sup>14</sup> Cf. USJP, s.v. *buldożek* : « pies o masywnej, muskularnej budowie ciała, krótkiej, miękkiej sierści i szerokiej głowie, z nieco wylupiastymi oczami ».

<sup>15</sup> Cf. PSWP, s.v. *Buldog* : « pies z rasy uzyskanej przez skrzyżowanie buldoga angielskiego m.in. z małymi terierami lub mopsami, lżejszy od buldoga angielskiego (8–14 kg) i o żywszym temperamencie, mający sierść gładką, przegowaną lub łaciątą ».

<sup>16</sup> Cf. M. Sułkowska, *op. cit.*, p. 44. Il est à noter que le terme en question figure dans deux dictionnaires de spécialité parus dans les années 70, le *Dictionnaire de linguistique* de J. Dubois *et al.* (Larousse, Paris 1973) et le *Dictionnaire de didactique des langues* de R. Galisson et D. Coste

récent dans la terminologie linguistique polonaise. En outre, les lexicographes polonais se servant du terme *kolokacja* comprennent la notion de collocation de manière étroite et le réservent aux seules collocations générales. À titre d'exemple, le GD énumère les catégories d'unités polylexicales suivantes: termes (*terminy*), expressions idiomatiques (*idiomy*), phrasèmes (*frazemy*), expressions stabilisées (*utarte zwroty*) et collocations (*kolokacje*)<sup>17</sup>. Certaines de ces distinctions n'étant pas claires (il est difficile de comprendre, par exemple, en quoi précisément consisterait la différence entre *polityka społeczna, fiskalna, naukowa*, rangés dans l'avant-dernier groupe, et *ziemia rolna, uprawna, ogrodnicza*<sup>18</sup>, classés comme collocations), les collocations y sont tout de même nettement opposées aux expressions terminologiques. Pareillement, dans les dictionnaires où on n'emploie pas le terme de collocation, les expressions terminologiques sont fréquemment opposées aux expressions phraséologiques — il s'agit, selon leurs rédacteurs, de deux types d'associations de mots différents<sup>19</sup>.

### 3.1.2. *Choroba francuska* et ses synonymes

L'expression *choroba francuska* ('syphilis'; littéralement 'maladie française'), dont le statut phraséologique ne soulève pas d'objections (*cf.* par ex. la marque *fraz.* dans SJPSz, s.v. *choroba*), est bien présente dans la lexicographie polonaise à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. En plus de *choroba francuska*, qui y est précédé de la marque de domaine *lekarski* ('médical'), le SW (s.v. *francuski*) cite des synonymes phraséologiques tels que *gościec francuski, kołnierzyki francuskie, niemoc francuska, ospa francuska, słabość francuska, świerzba francuska*, toutes ces expressions y étant marquées comme appartenant à l'ancien polonais; cette liste peut être complétée de deux autres unités du même sens ayant trait à la France, à savoir *choroba francowata* et *choroba galicka*, expression marquée comme peu usitée (SW, s.v. *choroba*; le collocatif *galicki* vient du latin *gallicus* 'français'). Pour ce qui concerne les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une de ces

(Hachette, Paris 1976); en 1990, le Polonais Lucjan Grobelak publie le *Dictionnaire collocationnel du français général* (Państwowe Wydawnictwo Naukowe, Warszawa 1990). Cependant, le terme de collocation est absent de deux dictionnaires de spécialité plus récents, la *Grammaire d'aujourd'hui* de M. Arrivé *et al.* (Flammarion, Paris 1986) et le *Dictionnaire didactique de la langue française* de M. Pougeoise (Armand Colin, Paris 1996), ce qui peut suggérer qu'au tournant des années 90, il n'était pas encore courant. M. Riegel *et al.* le confirment en parlant des affinités sélectives « parfois appelées collocations » (M. Riegel *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 1994, p. 123). Voir aussi A. Tutin, « Les collocations lexicales: une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », *Langages* 189, mars 2013, pp. 47–48.

<sup>17</sup> GD, p. XI.

<sup>18</sup> *Ibidem*; respectivement, 'politique sociale, fiscale, scientifique' et 'terre agraire, cultivable, pour jardin'.

<sup>19</sup> Voir par ex. USJP, p. LX, ou SJPSz, p. XIX.

dénominations, à savoir *ospa francuska* ('variole française'), est citée par le SL (s.v. *francuzki*) sous la forme de *Francuzka ospa*.

Ajoutons ici qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la maladie en question est fréquemment désignée par le nom *franca*, présent même dans le SS. Ses synonymes, appartenant à la même famille de mots, tels que *francuz* (dérivé sémantique du nom ethnique *Francuz*), *francuza* ou *francura*, sont sortis de l'usage avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Au fil du temps, le nom *franca* va élargir sa signification. Propre au langage populaire ou familier, il peut signifier aujourd'hui non seulement une maladie vénérienne en général ou une autre maladie pénible, chronique ou désagréable, mais aussi une pustule et, par extension, une personne désagréable, que l'on n'aime pas, en particulier une femme<sup>21</sup>.

Pour en revenir à *choroba francuska*, l'ordre des cooccurrents de cette collocation n'est pas stable: elle est notée tantôt avec l'adjectif postposé (cf. KSS, MN, SW, USJP), tantôt avec l'adjectif antéposé (cf. GD, s.v. *choroba*). Souvent, un même dictionnaire donne les deux formes dans deux articles différents (cf. PSWP, SFS, SJPD, SJPSz, s.v. *choroba* et *francuski*).

Quant à l'aspect sémantique, il arrive que l'expression analysée soit considérée simplement comme dénotant une maladie vénérienne, sans préciser laquelle (cf. PSWP, s.v. *francuski*, et SFS, s.v. *Choroba*; dans l'article *francuski* du même dictionnaire, on dit qu'il s'agit de la syphilis). Ceci pourrait être interprété comme un indice de l'élargissement de son sémantisme, phénomène attesté pour le mot *franca*.

Ensuite, les opinions des lexicographes quant à son fonctionnement dans la langue actuelle divergent sensiblement. Premièrement, certains dictionnaires la qualifient de vieillie (KSS, MN, PSWP s.v. *francuski*, SJPSz), voire d'archaïque (GD, PSWP, s.v. *choroba*); telle est probablement la raison de son absence dans d'autres dictionnaires consultés (par ex. ISJP ou SWJP). Cependant, le USJP, un dictionnaire très récent, ne lui attribue aucune marque chronologique et les SJPD et SFS manquent de cohérence puisqu'ils la marquent comme vieillie dans l'article *francuski*, tandis que dans l'article *choroba*, la même expression n'est plus qualifiée ainsi. Deuxièmement, au niveau stylistique, si le USJP la caractérise comme familière, le GD estime au contraire qu'elle appartient à la langue soutenue, littéraire. Enfin, en ce qui concerne les marques expressives, quatre dictionnaires (MN, SJPD, SJPSz, USJP) la considèrent comme une expression euphémique. Toutefois, le marquage des SJPD et SJPSz manque encore une fois de cohérence puisque la marque *euf.* ('euphémisme'), présente dans les articles *choroba* des

<sup>20</sup> *Francuza* est qualifié d'obsolète déjà par le SL; *francura*, défini comme 'maladie vénérienne', est cité dans A. Krasnowolski et W. Niedźwiedzki, *Słownik staropolski*, Wydawnictwo M. Arcta, Warszawa 1914.

<sup>21</sup> Cf. par ex. J. Anusiewicz et J. Skawiński, *Słownik polszczyzny potocznej*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa–Wrocław 1996, pp. 20, 61, 264 (abréviation: SPP), ou USJP (s.v. *franca*).

deux dictionnaires, disparaît dans les articles *francuski*. Au total, si son caractère marqué ne fait pas de doutes, il est visiblement difficile à cerner.

### 3.1.3. *Ciastko francuskie* et *ciastko półfrancuskie*

*Ciastko francuskie* (littéralement ‘petit gâteau français’) et *ciastko półfrancuskie* (littéralement ‘petit gâteau demi-français’) sont cités sans aucune explication sémantique dans le PSWP (s.v. *ciastko*). La première de ces constructions est également présente dans le SW (s.v. *ciastko*) qui énumère le syntagme *ciastko francuskie* parmi d’autres exemples d’emploi de la vedette, sans indiquer son éventuel statut locutionnel. Pareillement, le PSWP n’identifie pas les deux unités comme des expressions terminologiques, mais seulement comme des associations de mots. Or, à notre avis, toutes deux sont des termes culinaires, désignant respectivement un petit gâteau de pâte feuilletée et un petit gâteau de pâte brisée. Leurs membres adjectivaux ont nettement une valeur typologisante, c’est-à-dire qu’ils introduisent une spécification dans le cadre d’une typologie, ce qui est, selon Gaston Gross<sup>22</sup>, un indice de figement des séquences composées de type nom + adjectif. Et rien d’étonnant à ce que *ciastko francuskie* soit identifié comme une combinaison terminologique dans le *Wielki słownik polsko-angielski PWN-Oxford*<sup>23</sup>.

On ne peut pas ne pas évoquer ici un type particulier de petits gâteaux, appelés parfois *trójkąciki francuskie* (littéralement ‘petits triangles français’). Cette collocation récente ne figure pas dans les dictionnaires interrogés. Selon l’explication donnée par Marta Cieślicka et Magdalena Jaroń, ce sont de petits gâteaux en forme de triangle, fourrés le plus souvent de fromage ou de mousse de pommes<sup>24</sup>. Or, le WSPA (s.v. *ciastko*) considère comme combinaison terminologique la construction *ciastko francuskie z jabłkiem* (littéralement ‘petit gâteau français à la pomme’).

### 3.1.4. *Ciasto francuskie* et *ciasto półfrancuskie*

À la différence des deux expressions précédemment citées, la construction *ciasto francuskie* (‘pâte feuilletée’ ; littéralement ‘pâte française’) figure dans plusieurs dictionnaires consultés (SL, SWil, SW, SJPD, ISJP, SJPSz, SFS, PSWP, USJP). Le SL ne la discrimine pas au sein de l’article<sup>25</sup>, mais donne en guise

<sup>22</sup> Voir G. Gross, *Les expressions figées en français*, Ophrys, Gap–Paris 1996, pp. 49–52.

<sup>23</sup> Cf. J. Linde-Usiekiewicz (dir.), *Wielki słownik polsko-angielski PWN-Oxford*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2004 (abréviation : WSPA), s.v. *ciastko*.

<sup>24</sup> Voir M.J. Cieślicka et M.M. Jaroń, « *Francuz od kuchni*, czyli językowo-kulturowy obraz Francuza wśród osób korzystających z portalu społecznościowego Facebook », *Prace Komisji Językowej BTN XXIII*, 2013, p. 82.

<sup>25</sup> Pourtant, selon l’opinion de B. Matuszczyk (*Słownik języka polskiego S.B. Lindego. Warsztat leksykografa*, Wydawnictwo KUL, Lublin 2006, p. 250), Linde discrimine souvent les expressions terminologiques en les précédant d’une marque de domaine et en les accompagnant d’une définition.

d'explication une sorte de recette de cuisine d'après laquelle il faut beurrer chacune des feuilles de pâte pour qu'elles restent séparées<sup>26</sup>. Dans le SW (s.v. *ciasto*), on trouve une première explication, très approximative, selon laquelle la pâte feuilletée se compose de farine, d'eau et de beurre. Les plus grands dictionnaires actuels, qui identifient *ciasto francuskie* comme une expression terminologique appartenant au domaine culinaire, la définissent comme une pâte délicate se composant de nombreuses feuilles très minces et superposées<sup>27</sup>.

Le PSWP et le USJP citent aussi l'expression *ciasto półfrancuskie* ('pâte brisée'; littéralement 'pâte demi-française'), courante dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie. Selon le PSWP, c'est une sorte de pâte dont la consistance rappelle celle de la pâte feuilletée, mais qui peut être légèrement plus dure et plus sèche<sup>28</sup>.

### 3.1.5. *Drzewo francuskie*

*Drzewo francuskie* ('gaïac (arbre exotique)'; littéralement 'arbre français') est une collocation citée uniquement dans le SW, qui la précède de la marque *botanique*. Toutefois, le SPXVI (s.v. *drzewo*) donne la forme plus ancienne *francuzowe drzewo*. Par ailleurs, le SL informe que son jus serait un remède contre le mal français<sup>29</sup>.

### 3.1.6. *Frank francuski*

L'unique dictionnaire qui identifie cette construction comme une combinaison terminologique est le PSWP. On y apprend qu'il s'agit d'une monnaie en usage en France, à Andorre, à Monaco, en Guyane et en Guadeloupe<sup>30</sup>. Dans d'autres dictionnaires généraux consultés, on ne définit que le terme générique *frank*, ce qui n'est pas étonnant vu que la liste des noms de monnaies risquerait de s'allonger très vite et de gonfler la nomenclature du dictionnaire, et que, pour citer Jean Pruvost entre autres à propos de la monnaie, « tout le travail du lexicographe consiste ici à faire des choix judicieux en s'aidant du critère de fréquence en fonction de son projet. On a compris que, d'un dictionnaire à l'autre, l'appréciation peut différer »<sup>31</sup>.

<sup>26</sup> Cf. SL, s.v. *Ciasto* : « Ciasto francuskie, gdy chcemy, aby w listach było osobnych, smarujemy każdy listek masłem ».

<sup>27</sup> Cf. PSWP, s.v. *Ciasto* : « delikatne ciasto składające się z wielu nałożonych na siebie cieniutkich płatków »; voir aussi USJP, s.v. *ciasto*.

<sup>28</sup> Cf. PSWP, s.v. *Półfrancuski* : « rodzaj kruchego ciasta, które konsystencją przypomina ciasto francuskie, może być nieco twardsze i suchsze ».

<sup>29</sup> Cf. SL, s.v. *Gwaiak* : « sok z tego drzewa wywarzony pić daiaj przeciw francy ».

<sup>30</sup> Cf. PSWP, s.v. *Frank* : « jednostka monetarna we Francji, a także w Andorze, Monako, Gujanie Francuskiej i Gwadelupie ; FRF ».

<sup>31</sup> J. Pruvost, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Paris 2006, p. 164.

3.1.7. *Garniec francuski*

Cette expression (littéralement ‘pot français’), relevée uniquement dans le SJP (s.v. *francuski*), désigne une ancienne unité de mesure qui égalait environ quatre litres. Le dictionnaire l’identifie comme une association stabilisée de mots (*ustabilizowane połączenie wyrazowe*).

3.1.8. *Francuski habit*

Le même dictionnaire (s.v. *francuski*) qualifie d’association stabilisée la construction *francuski habit* (littéralement ‘habit français’). Faute d’explication sémantique qui précise en quoi consiste la spécificité de ce vêtement<sup>32</sup>, il est difficile de trancher si on est en présence d’une collocation terminologique ou bien d’un syntagme libre.

Tout en restant dans le domaine vestimentaire, notons l’absence dans les dictionnaires consultés du syntagme *frak francuski* (‘frac français’), employé, bien que très rarement, pour désigner un type de frac particulier, s’opposant notamment au modèle anglais, et que l’on pourrait éventuellement considérer de ce fait comme une collocation terminologique. De même, nous n’avons pas trouvé de constructions telles que *roba francuska*, *suknia francuska* ou *suknia w stylu francuskim*, désignant la robe à la française, vêtement caractéristique de la mode européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle.

3.1.9. *Język francuski*

Dans le traitement lexicographique de la construction *język francuski* (‘langue française’), et, en général, dans celui des unités réalisant le schéma *język* + adjectif dérivé d’un gentilé, se laissent distinguer quelques cas de figure. Ainsi, certains dictionnaires citent *język francuski*, dans les articles *język* et/ou *francuski*, pour illustrer un emploi de l’entrée ; la construction y a le statut de syntagme libre et se retrouve parmi d’autres exemples libres (cf. SJPSz, SPXVI, SW, SWil, SWJP, WSJP). S’en démarque le SJP (s.v. *język*) qui énumère douze constructions répondant au schéma *język* + nom d’une langue naturelle (par ex. *albański język*, *język perski*), toutes considérées comme des associations stabilisées de mots ; *język francuski* est absent de la liste. Dans le GD et le MB, on considère comme association de mots chaque syntagme composé de *język* et du nom d’une langue. En revanche, l’approche observée dans le SFS est plus nuancée : si dans les articles *francuski* ou *niemiecki* on cite les syntagmes *język francuski/niemiecki*, en les considérant comme des phraséologismes, dans les articles tels que par ex. *angielski*, *arabski* ou *perski*, on ne trouve pas de constructions *język angielski/*

<sup>32</sup> Les articles *francuski* et *habit* du SJP sont en cours de rédaction.

*arabski/perski*, comme si seulement certains groupements de mots formés selon le schéma précité étaient phraséologiques et d'autres non. Enfin, seuls deux dictionnaires, le PSWP et le USJP, identifient la construction analysée comme une combinaison terminologique.

Le PSWP accompagne *język francuski* de la marque de domaine *językoznawczy* ('linguistique') et explique que le français est une langue appartenant au sous-groupe occidental de la famille des langues romanes, utilisée en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et au Canada, et étant langue officielle dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique, ainsi que d'Australie et Océanie, et une des langues officielles de l'ONU<sup>33</sup>.

Il est intéressant de constater que dans le USJP, l'unité en question (non marquée) est traitée comme étant polysémique. En effet, dans sa première acception, elle est brièvement définie comme langue officielle en France et une des langues officielles en Belgique, au Canada, au Luxembourg et en Suisse, et dans une seconde acception, comme le nom d'une matière scolaire<sup>34</sup>, ce qui est une autre raison pour laquelle on pourrait la considérer comme une collocation.

### 3.1.10. *Klucz francuski*

L'expression *klucz francuski* ('clé anglaise' ou 'clé à molette/crémaillère' ; littéralement 'clé française') apparaît pour la première fois dans le SJPD (avec la marque *techn.*, c'est-à-dire *technique*) et depuis, elle est bien représentée dans les dictionnaires consultés (voir GD, ISJP, PSWP, SFS, SJPD, SJPSz, SWJP, USJP, WSJP). Elle désigne un outil dont la tête de serrage comporte une molette permettant de régler l'écartement des deux mâchoires mobiles. Cet outil, qui en fait aurait été inventé dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle par un Anglais, est appelé en polonais courant *francuz* (littéralement 'un français'). Voilà donc un exemple de dérivation sémantique à partir d'un gentilé.

### 3.1.11. *Kluski francuskie, kluseczki francuskie et kluski półfrancuskie*

*Kluski francuskie* (littéralement 'nouilles françaises') est une expression notée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans le SW (s.v. *klusek*) qui la considère à tort comme un synonyme de *lane kluski* ('œufs filés avec de la farine'). En effet, le SJPD, qui cite aussi la variante diminutive *kluseczki francuskie*, explique que les nouilles en question, très délicates, faites d'une pâte dense (pas trop dense selon le USJP) avec

<sup>33</sup> Cf. PSWP, s.v. *Francuski* : « język należący do zachodniej podgrupy rodziny języków romańskich, używany we Francji, Belgii, Szwajcarii, Luksemburgu i Kanadzie, będący językiem urzędowym wielu państw w Europie, Afryce, Ameryce oraz Australii i Oceanii ; jeden z oficjalnych języków ONZ ».

<sup>34</sup> Cf. USJP, s.v. *Francuski* : « a) urzędowy język we Francji, jeden z urzędowych języków w Belgii, Kanadzie, Luksemburgu i Szwajcarii, b) nauka tego języka jako przedmiot w szkole ».

un peu de matière grasse et de blanc d'œuf battu en neige, ne sont pas filées, mais posées<sup>35</sup>. Le PSWP précise qu'on les dépose dans l'eau bouillante.

En outre, ce dictionnaire est le seul à citer l'expression *kluski półfrancuskie* (littéralement 'nouilles demi-françaises') qui désigne des nouilles faites d'une pâte molle comportant de la matière grasse, du jaune d'œuf, de la farine, du blanc d'œuf en neige et du produit à lever la pâte, déposées avec une cuillère dans l'eau bouillante<sup>36</sup>.

### 3.1.12. *Francuskie koronki*

L'expression *francuskie koronki* ('dentelles d'Alençon'; littéralement 'dentelles françaises') est citée dans le PSWP qui l'accompagne de la marque *artistique* et d'une explication précisant qu'il s'agit des dentelles produites à Alençon, caractéristiques par leur ensemble original de motifs fleuris disposés uniformément ainsi que par d'autres motifs<sup>37</sup>.

### 3.1.13. *Krój francuski*

Le syntagme *krój francuski* ('façon, coupe française') figure dans l'article *krój* du SFS. Il n'est pourvu d'aucune définition, mais il s'oppose sémantiquement à deux autres collocations enchaînées, à savoir *krój polski* et *krój wiedeński*, la liste n'étant pas close. Notons aussi que le WSJP (s.v. *krój*) donne les collocations *angielski* ('anglais') et *włoski* ('italien'), mais non *francuski*. De son côté, le PSWP (s.v. *krój*) identifie *krój francuski* comme une association de mots, sans la considérer comme une expression terminologique. Toutefois, on voit bien que dans les syntagmes cités, les adjectifs dérivés d'un gentilé ont une valeur typologisante évidente (cf. point 3.1.3.).

### 3.1.14. *Krzyż francuski*

Le SW est l'unique source qui cite la construction *krzyż francuski*, aujourd'hui disparue ; elle y est précédée de la marque de domaine *serrurerie*. Sa définition, « skombinowane wycięcie w bardzo kluczowym » (s.v. *francuski*), laisse comprendre qu'il s'agit d'une découpe dans le panneton. Notons au passage que dans le SL, figure l'exemple *zamki francuzkie do drzwi podwóynych* qui contient le

<sup>35</sup> Cf. SJPD, s.v. *Francuski* : « bardzo delikatne kluski kładzione z gęstego ciasta z dodatkiem tłuszczu i piany z białek ».

<sup>36</sup> Cf. PSWP, s.v. *Półfrancuski* : « kluski z rzadkiego ciasta z dodatkiem tłuszczu, żółtka, mąki, piany z białek i środka spulchniającego, kładzione łyżką na wrzącą wodę ».

<sup>37</sup> Cf. PSWP, s.v. *Francuski* : « koronki wytwarzane w Alençon, o oryginalnym zespole równomiernie rozłożonych wzorów kwiatowych i innych motywów ».

syntagme *zamki francuzkie* ('serrures françaises'), peut-être une autre collocation de ce domaine.

### 3.1.15. *Lan francuski*

La combinaison terminologique *lan francuski*, relevée dans le SPXVI (s.v. *lan*), est une ancienne unité de mesure agraire qui égalait, selon cet ouvrage, 22,6 à 25,3 hectares. Le SPXVI informe que l'ordre des mots était interchangeable. Le SS (s.v. *francki*) note les formes plus anciennes de cette construction, à savoir *franc(s)ki lan*.

### 3.1.16. *Łoże francuskie et łóżko francuskie*

Le même dictionnaire (s.v. *łoże* et *łóżko*) donne deux autres combinaisons terminologiques appartenant à la langue ancienne, à savoir *łoże francuskie* et *łóżko francuskie* (littéralement 'lit français'), sans toutefois expliquer quelles étaient les caractéristiques de ce meuble.

### 3.1.17. *Manikiur francuski*

L'unité *manikiur francuski* ('manucure française'), reprise uniquement dans le PSWP où elle est identifiée comme une combinaison terminologique, désigne selon cette source une technique cosmétique qui consiste à vernir le bord libre de l'ongle à l'aide d'un vernis blanc, ou à le souligner par en-dessous avec un crayon blanc spécial ; on laisse le reste de l'ongle dans son état naturel ou bien on y dépose une mince couche de vernis beige ou rosé<sup>38</sup>. Ajoutons que contrairement à ce que suggère son appellation, cette technique est née dans les années 1970 aux États-Unis, si bien qu'en français, on l'appelle souvent la *French manucure*, forme créée d'après l'anglais *French manicure*. En outre, l'orthographe et l'ordre des formatifs de l'unité analysée n'est pas stable : le WSPA, qui la considère aussi comme un terme, la donne sous la forme *francuski manicure*.

### 3.1.18. *Miłość francuska*

L'expression *miłość francuska* (littéralement 'amour français') n'est répertoriée que dans trois dictionnaires du corpus (ISJP, USJP, WSJP), dont le plus ancien date de l'an 2000. Tous les trois fournissent l'explication « seks oralny » ('sexe oral'). La présence de cette expression dans les sources mentionnées témoigne du changement de mœurs qui se produit en Pologne depuis un quart de siècle.

<sup>38</sup> Cf. PSWP, s.v. *Manikiur* : « zabieg kosmetyczny polegający na malowaniu krawędzi paznokcia [wychodzącej poza opuszek] lakierem na białe, albo podkreślaniu jej od spodu za pomocą specjalnego białego ołówka; resztę płytki pozostawia się w naturalnym stanie lub pokrywa cienką warstwą beżowego lub różowego lakieru ».

Néanmoins, ni son synonyme *seks francuski*, ni une autre expression à connotations érotiques existant en polonais contemporain, à savoir *francuski pocałunek* ('baiser amoureux' ; littéralement 'baiser français'), n'ont encore trouvé leur place dans nos dictionnaires.

Signalons ici que l'ordre des cooccurrents de l'unité *miłość francuska* peut être inversé, quoique les dictionnaires consultés ne le renseignent pas. À preuve, Anna Gondek<sup>39</sup>, Anna Kokot<sup>40</sup> ou Jan Miodek<sup>41</sup> la donnent sous la forme *francuska miłość*. En outre, le WSJP enregistre la locution verbale *uprawiać miłość francuską* (littéralement 'faire l'amour français') qui résulte de la superposition de deux collocations autonomes, *uprawiać miłość* ('faire l'amour') et *miłość francuska*, ce qui est un phénomène assez courant dans les langues<sup>42</sup>. En revanche, aucun dictionnaire ne mentionne la construction *kochać po francusku* (littéralement 'aimer à la française'), citée par Krystyna Pisarkowa<sup>43</sup> et par Jerzy Bartmiński<sup>44</sup>; ce dernier la considère comme un phraséologisme, ce qui peut surprendre car on s'attendrait plutôt à la forme *kochać się po francusku*, synonyme de *uprawiać miłość francuską*.

### 3.1.19. *Narda francuska*

Ce terme de botanique, dont l'équivalent latin est *valeriana celtica*, figure seulement dans le SPXVI (s.v. *narda*). Cependant, de nos jours, *narda francuska* est considéré comme une des appellations traditionnelles, voire dialectales, d'une autre plante, généralement connue sous le nom de *kozieradka pospolita* ('trigonelle').

### 3.1.20. *Francuski obcas*

Depuis sa première apparition dans le SJPD, la locution *francuski obcas* ('talon aiguille' ; littéralement 'talon français') est bien attestée dans les dictionnaires de la langue polonaise (cf. SJPSz, SFS, PSWP, WSJP). Les SJPD et PSWP expliquent qu'elle désigne un talon haut et mince de chaussure de femme<sup>45</sup>.

<sup>39</sup> A. Gondek, « Ethnonyme in der deutschen und polnischen Phraseologie », [dans :] I. Bartoszewicz, M. Hałub et A. Jurasz (dir.), *Werte und Wertungen*, Oficyna Wydawnicza ATUT — Wrocławskie Wydawnictwo Oświatowe, Wrocław 2004, pp. 71, 75.

<sup>40</sup> A. Kokot, « Stereotyp Francuza i Francuzki we współczesnym języku polskim », [dans :] S. Niebrzegowska-Bartmińska et S. Wasiuta (dir.), *Stereotypy w języku i w kulturze*, Polihymnia, Lublin 2009, p. 58.

<sup>41</sup> J. Miodek, « Jak w Paryżu », *Słowo Polskie. Gazeta Wrocławska*, 17 août 2007.

<sup>42</sup> Pour en savoir plus sur les modes de combinaisons des collocations — la superposition et l'enchâssement — voir A. Tutin, *op. cit.*, pp. 52–54.

<sup>43</sup> K. Pisarkowa, « Konotacja semantyczna nazw narodowości », *Zeszyty Prasoznawcze* XVII/1, 1976, p. 19.

<sup>44</sup> J. Bartmiński, *Stereotypy mieszkają w języku*, Wydawnictwo UMCS, Lublin 2007, p. 100.

<sup>45</sup> Cf. SJPD, s.v. *Francuski* : « obcas u damskich pantofli, wysoki i cienki », et PSWP, s.v. *Francuski* : « wysoki i cienki obcas w obuwiu damskim ». Signalons que le *Grand dictionnaire*

3.1.21. *Ogród francuski* et *park francuski*

Les deux expressions signifient respectivement *jardin à la française* (littéralement ‘jardin français’) et *parc à la française* (littéralement ‘parc français’). Cette dernière construction est donnée déjà dans le SW (s.v. *park*) qui explique de façon succincte que c’est un parc avec des arbres taillés (« z drzewami strzyżonemi »). Certains dictionnaires plus récents (cf. ISJP, s.v. *francuski*, USJP, s.v. *francuski*) citent non seulement les unités *ogród* et/ou *park francuski*, mais aussi *ogród* ou *park w stylu francuskim* (littéralement ‘jardin ou parc dans le style français’). À titre exceptionnel, le PSWP (s.v. *francuski*) considère également comme une collocation terminologique le syntagme *francuski styl ogrodowy* (littéralement ‘style de jardin français’).

Pour ce qui est des explications sémantiques présentes dans les dictionnaires les plus récents, elles sont plus ou moins exhaustives en fonction de la taille de l’ouvrage. Le ISJP, qui, contrairement au SW, omet le détail des arbres taillés, informe seulement qu’il s’agit d’un jardin ou d’un parc dont le plan est géométrique et qui exploite des formes géométriques (« ma układ geometryczny i stosuje formy geometryczne »). À son tour, le USJP offre une explication très détaillée en précisant que c’est un jardin (le mot *park* est curieusement absent de la définition bien qu’on y définisse en même temps le jardin et le parc à la française) qui se caractérise par la composition géométrique de l’espace, la verdure taillée en formes géométriques, la richesse des constructions/aménagements hydrauliques et des statues de jardin, une organisation spatiale étendue et monumentale, et qui est caractéristique de l’époque baroque<sup>46</sup>.

3.1.22. *Owczarek francuski*

Le PSWP identifie comme une expression terminologique (sans toutefois la qualifier d’une marque de domaine, telle *kynologiczny*, figurant pourtant sur sa liste de marques) la construction *owczarek francuski*, qui y est accompagnée d’une ample explication. Il cite en outre et à tort les synonymes, *owczarek z Brie*, considéré comme plus rare, et *briard*. Ainsi, d’après le PSWP, *owczarek francuski* signifierait ‘briard, berger de Brie’. Or, il existe deux races différentes, *owczarek francuski briard* et *owczarek francuski Beauceron* (‘Beauceron, berger de Beauce’, race qui n’est pas mentionnée dans le PSWP) de sorte qu’il est inexact de considérer *owczarek francuski* comme synonyme de *briard* ; c’est en fait un hyperonyme.

*polonais-français* (E. Pieńkos et al. (dir.), t. 1, Wiedza Powszechna, Warszawa 1995, s.v. *francuski*) propose comme équivalent français de *francuski obcas* la traduction approximative *haut talon* ; on y néglige le trait sémantique *mince*, présent dans les définitions citées.

<sup>46</sup> Cf. USJP, s.v. *Francuski* : « ogród, który charakteryzuje geometryczna kompozycja przestrzeni, strzyżona w geometryczne kształty zieleń, bogactwo urządzeń wodnych i rzeźb ogrodowych, rozległe, monumentalne układy przestrzenne, charakterystyczny dla epoki baroku ». Voir aussi PSWP, s.v. *francuski*, *ogród* et *park*.

3.1.23. *Panny francuskie*

Cette expression (littéralement ‘filles/demoiselles françaises’) n’est citée que dans le SW qui la marque en plus comme vieillie. Elle désignait les sœurs de l’ordre de la Visitation Sainte-Marie, également connues sous le nom de visitandines, installées à Varsovie en 1654 par la reine Louise-Marie de Gonzague-Nevers.

3.1.24. *Rajgras francuski*

*Rajgras francuski* (‘fromental’; littéralement ‘fromental français’) est un terme de botanique cité par le USJP. D’après ce dictionnaire, il désigne une herbe vivace aux feuilles vert grisâtre et à la panicule d’épillets vert clair qui pousse dans la nature en Europe, en Australie et en Amérique du Nord ou qui est cultivée en tant que plante fourragère; elle est également connue sous le nom d’avoine élevée<sup>47</sup>. Sa dénomination polonaise vient probablement de ce que cette plante a commencé à être cultivée dans les prairies en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle; elle est cultivée en Pologne depuis la fin du même siècle.

3.1.25. *Republika Francuska* et autres termes administratifs et/ou géographiques

Normalement, les dictionnaires de langue n’enregistrent pas les collocations terminologiques qui ont le statut de noms propres<sup>48</sup>. Cependant, les noms propres composés de mots ordinaires peuvent se glisser dans les articles lexicographiques en tant qu’exemples, tel *Francuzka wyspa* (‘Île-de-France’), cité par le SL (s.v. *francuzki*). Dans le meilleur des cas, ils sont introduits dans une rubrique à part au sein d’un article, comme *Riwiera Francuska* (‘Côte d’Azur’), relevé dans l’article *riwiera* du PSWP ; cette construction est marquée comme géographique et accompagnée d’une définition. Le USJP fait exception à la règle en répertoriant ce genre d’unités. Ainsi, on y trouve deux expressions qualifiées d’administratives, à savoir *Republika Francuska* (‘République Française’) et *Terytorium Zamorskie Polinezji Francuskiej* (‘territoire d’Outre-Mer de la Polynésie française’). Sa nomenclature reprend aussi la forme plus courante de cette dernière, *Polinezja Francuska*, et aussi *Gujana Francuska* (‘Guyane’), les deux non marquées, mais suivies d’une définition. En revanche, nous n’avons relevé nulle part le terme géographique *Nizina Francuska* (littéralement ‘plaine française’).

<sup>47</sup> Cf. USJP, s.v. *Rajgras* : « wieloletnia trawa o szarawozielonych liściach i wieszce z jasnozielonymi kłóskami, rosnąca dziko w Europie, Australii, Ameryce Północnej lub uprawiana jako trawa pastewna ; owsik wyniosły ».

<sup>48</sup> En ce qui concerne le traitement lexicographique des noms propres, dont ceux en forme de locutions, voir S. Leroy, *Le Nom propre en français*, Ophrys, Gap–Paris 2004, pp. 41–52.

3.1.26. *Szynka francuska*

Le SW est le seul à citer l'unité *szynka francuska* ('jambon français'), un terme de boucherie aujourd'hui disparu qui désignait un jambon de patte antérieure, en forme de rouleau et ficelé après extraction de l'os<sup>49</sup>. Toutefois, plusieurs produits alimentaires en vente aujourd'hui contiennent dans leur appellation l'adjectif *francuski*, pour ne citer que *pasztet francuski* ('pâte français'), construction la plus fréquente et candidate au statut de collocation<sup>50</sup>, *kielbasa francuska* ('saucisson français') ou... *szynka francuska*, mais aujourd'hui dans un sens plus commercial, le simple adjectif *français* étant censé faire vendre.

3.1.27. *Tamaryszek francuski*

L'unité *tamaryszek francuski* ('tamaris de France', lat. *tamarix gallica*) est citée dans le PSWP qui décrit la plante ainsi nommée comme venant des régions méditerranéennes, à fleurs rose foncé et appréciée comme arbuste décoratif<sup>51</sup>.

3.1.28. *Uwertura francuska*

*Uwertura francuska* ('ouverture à la française'; littéralement 'ouverture française') est une expression appartenant à la terminologie musicale. Le PSWP, l'unique source où elle figure, la définit comme un type d'ouverture inventé au XVII<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste Lully et qui se caractérise par une section initiale lente et pompeuse, au rythme pointé et imitant un allegro, basé sur un thème bref de *canzone*<sup>52</sup>.

3.1.29. *Walka francuska*

L'expression *walka francuska* ('lutte gréco-romaine'; littéralement 'lutte française') est présente dans quelques dictionnaires de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (cf. SJPd, SFS, SJPSz, PSWP). Selon les explications citées dans le SJPd et le PSWP, c'est une lutte dont les prises sont limitées à la partie supérieure du corps du lutteur et où la victoire est obtenue en maintenant les épaules de son adversaire au tapis<sup>53</sup>. Aucun dictionnaire ne signale cependant que ce terme était en usage en

<sup>49</sup> Cf. SW, s.v. *Szynka* : « *szynka* przednia zwinięta w rulon i obwiązana sznurkiem po wyjęciu z niej kości ».

<sup>50</sup> PSWP et USJP (s.v. *pasztet*) notent cependant l'unité *pasztet strasburski* (littéralement 'pâte de Strasbourg').

<sup>51</sup> Cf. PSWP, s.v. *Tamaryszek* : « *tamaryszek* pochodzący z obszarów śródziemnomorskich, kwitnie ciemnoróżowo, ceniony jako krzew dekoracyjny ».

<sup>52</sup> Cf. PSWP, s.v. *Francuski* : « typ uwertury wykształcony w XVII wieku (jej twórcą jest Jean Baptiste Lully), charakteryzujący się wolnym, pompatycznym wstępem w rytmie punktowym i imitacyjnym allegro opartym na krótkim canzonowym temacie ».

<sup>53</sup> Cf. SJPd, s.v. *Francuski* : « *walka zapaśnicza*, w której chwytty ograniczone są do górnej połowy ciała zapaśnika, a zwycięstwo polega na położeniu przeciwnika na łopatkę », et PSWP, s.v.

Pologne plutôt avant la seconde guerre mondiale et qu'aujourd'hui, ce type de lutte est plus souvent appelé *zapasy w stylu klasycznym* (littéralement 'lutte dans le style classique').

### 3.1.30. *Warkocz francuski*

Le PSWP cite comme exemple d'emploi du nom *warkocz* l'unité *warkocz francuski* ('tresse française'). À notre avis, c'est une erreur de ne pas la considérer comme expression terminologique. En effet, la tresse française est particulière, à trois brins, et s'oppose par exemple à la tresse à deux brins (*warkocz podwójny*), etc. Encore une fois, l'on voit bien la valeur typologisante de l'adjectif *francuski*, ce qui nous autorise à inclure cette construction dans la liste des collocations.

### 3.1.31. *Wino francuskie*

L'unité *wino francuskie* ('vin français'), dont les cooccurrents peuvent s'intervertir, est différemment traitée par les lexicographes. Certaines sources la citent simplement parmi les exemples libres (cf. ISJP, SJPSz, USJP) ou comme associations de mots typiques (cf. MB), tandis que d'autres la considèrent comme un phraséologisme (cf. SFS), une association stabilisée de mots (cf. SJP) ou une combinaison terminologique (cf. PSWP). Ce dernier ouvrage en propose une définition intéressante: on y explique non seulement que c'est un vin produit en France, ce que fait également le SFS, mais aussi qu'il est très hautement apprécié<sup>54</sup>. Nous sommes donc en présence d'une définition naturelle, reposant sur les stéréotypes des locuteurs, et rare dans les dictionnaires généraux<sup>55</sup>. La connotation explicitée dans cette définition peut être un argument en faveur du traitement de cette construction comme étant sémantiquement irrégulière, ce qui permettrait de la considérer comme une collocation.

### 3.1.32. Remarques

La liste de constructions susceptibles d'être des collocations terminologiques tirées des dictionnaires dépouillés contient quarante-sept unités, sans compter les variantes diminutives, telles *kluski/kluseczki francuskie*, et autres, comme *ogród*

*Francuski* : « walka zapaśnicza, w której dozwolone są tylko chwyt w górnej połowie ciała, a zwycięstwo osiąga się poprzez położenie przeciwnika na łopatki ».

<sup>54</sup> Cf. PSWP, s.v. *Francuski* : « wino, które zostało wyprodukowane we Francji, bardzo wysoko cenione ».

<sup>55</sup> Pour la différence entre les définitions conventionnelles et naturelles, voir J. Pruvost, *op. cit.*, p. 174. Rappelons ici que dans la linguistique polonaise, une notion proche de *définition naturelle* est *definicja kognitywna* ; pour ce dernier terme, voir J. Bartmiński, *Definicja kognitywna jako narzędzie opisu konotacji słowa*, [dans :] J. Bartmiński (dir.), *Konotacja*, Wydawnictwo UMCS, Lublin 1988, pp. 169–185.

*francuski/w stylu francuskim*. Dans trois cas (*ciastko francuskie*, *ciastko półfrancuskie* et *warkocz francuski*), c'est nous qui avons considéré la construction comme étant une collocation, en désaccord avec les rédacteurs du PSWP.

Autrement, cinq de ces unités ont le statut de noms propres et les autres sont des noms communs. Du point de vue de leur composition lexicale, toutes ces constructions contiennent l'adjectif *francuski*, dérivé du gentilé *Francuz*, et se laissent ranger parmi les locutions nominales; l'une d'entre elles, *miłość francuska*, entre dans la composition de la locution verbale *uprawiać miłość francuską*.

Au niveau syntaxique, elles répondent au schéma nom + adjectif typique des collocations terminologiques polonaises<sup>56</sup>. Certaines possèdent une variante construite selon le modèle adjectif + nom (par ex. *francuska choroba* à côté de *choroba francuska*) ce qui s'explique par la relative souplesse de l'ordre des mots en polonais.

En fonction de leur vision large (cf. par ex. SFS, SJPD, SJP, SPXVI) ou étroite (cf. par ex. KSS, SB) de la phraséologie, les lexicographes incluent ou non les unités étudiées dans ce domaine. En outre, ils ne les qualifient jamais de collocations, mais d'associations (stabilisées) de mots (*ustabilizowane połączenia wyrazowe*), de combinaisons terminologiques (*związki wyrazowe terminologiczne*, *zestawienia terminologiczne*) ou tout simplement de phraséologismes (cf. sous-point 3.1.1.); ce qui nous a souvent aidé à les identifier en tant que collocations terminologiques, c'est la présence d'une marque de domaine et/ou d'une définition. De plus, il arrive souvent qu'une même expression soit considérée par les uns comme un syntagme libre et par les autres comme une construction stabilisée, ce qui confirme que la frontière qui sépare les deux groupes est assez floue.

Du point de vue de leur qualification thématique, on peut distinguer parmi les unités du corpus avant tout celles relatives à l'art culinaire ou à la nourriture, qui sont au nombre de huit (cf. sous-points 3, 4, 11, 26 et 31) ainsi que six unités en rapport avec l'habillement et la mode (cf. sous-points 8, 12, 13, 17, 20 et 30). Les expressions restantes forment un ensemble assez disparate. Signalons quand même quatre unités liées à la botanique (cf. sous-points 5, 19, 24 et 27) et deux se rapportant à la sexualité de l'homme, dont l'une, *choroba francuska*, a eu dans le passé huit synonymes phraséologiques contenant un adjectif relatif à la France (cf. sous-points 2 et 18; curieusement, les unités *seks francuski*, *pocahunek francuski* ou *kochać się po francusku* semblent avoir été censurées par les lexicographes contemporains).

En outre, huit locutions, à savoir *choroba francuska*, *ciasto francuskie*, *klucz francuski*, *kluski francuskie*, *obcas francuski*, *ogród francuski*, *park francuski* et *walka francuska*, sont présentes dans plusieurs dictionnaires du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècles, ce qui prouve qu'elles sont bien enracinées dans le lexique du polonais; la comparaison de leurs descriptions lexicographiques a permis de dégager certaines différences dans l'identification de leur statut locutionnel ainsi que dans

<sup>56</sup> Cf. SFS, p. 8.

leur marquage. Une unité expansive qui fait son apparition dans les dictionnaires les plus récents est *miłość francuska*. Par contre, neuf autres expressions (*drzewo francuskie*, *garniec francuski*, *habit francuski*, *krzyż francuski*, *lan francuski*, *łoże francuskie*, *narda francuska*, *panny francuskie* et *szynka francuska*), citées dans le SW ou dans un dictionnaire historique, sont désormais sorties de l'usage. Les autres unités figurent en règle générale dans le PSWP et/ou le USJP, soit dans les deux plus grands dictionnaires du polonais publiés ces dernières années. À ce propos, dans ces deux ouvrages se laisse observer une tendance à l'identification comme unités terminologiques de constructions citées ailleurs parmi les syntagmes libres (cf. par ex. *język francuski* ou *wino francuskie*). Pourtant, même ces sources n'accordent pas toujours le statut de combinaison terminologique à des unités qu'elles enregistrent et qui le méritent (cf. le traitement de *ciastko (pól)francuskie* et de *warkocz francuski*), et n'utilisent pas dans leur identification les marques de domaine appropriées que leurs listes de marques contiennent pourtant parfois (cf. par ex. le traitement des noms de races de chiens). *Last but not least*, ces dictionnaires sont souvent aussi incomplets. En effet, on peut mentionner plusieurs expressions terminologiques qui y sont omises, telles *bilard francuski* ('billard français'), *czop francuski* ('apron du Rhône'), *mały gończy anglo-francuski* ('anglo-français de petite vénerie'), *klon francuski* ('érable de Montpellier'), *obrona francuska* ('défense française') ou *węzeł francuski* ('nœud de Machard'), la liste n'étant pas close.

### 3.2. COLLOCATIONS GÉNÉRALES

Dans les dictionnaires consultés, nous n'avons relevé que deux locutions adverbiales, *po francusku* ('en français ; à la française') et *z francuska* ('à la française'), répondant au schéma préposition + adjectif. Or, dans la conception traditionnelle, restreinte, une collocation doit se composer de deux mots sémantiquement pleins. C'est ainsi que Franz Josef Hausmann la définit comme une « combinaison caractéristique de deux mots dans une des structures suivantes: a) substantif + adjectif (épithète), b) substantif + verbe, c) verbe + substantif (objet), d) verbe + adverbe, e) adjectif + adverbe, f) substantif + (prép.) + substantif »<sup>57</sup>. En revanche, ceux qui en ont une conception plus large, « acceptent toutes les structures possibles, même les mots grammaticaux »<sup>58</sup>. Par exemple, Morton Benson distingue deux types de collocations: lexicales, formées de deux mots appartenant à une partie majeure du discours, et grammaticales, qui se composent d'un lexème et d'un mot grammatical<sup>59</sup>. De son côté, Tutin affirme que

<sup>57</sup> F.J. Hausmann, « Le dictionnaire de collocations », [dans :] F.J. Hausmann *et al.* (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 1, Walter de Gruyter, Berlin–New York 1989, p. 1010.

<sup>58</sup> I. González Rey, *op. cit.*, p. 103.

<sup>59</sup> M. Benson, « Lexical Combinability », *Papers in Linguistics* 18/1–4, 1985, p. 3.

« la binarité catégorielle met en jeu des mots pleins, qu'il s'agisse de catégories ouvertes (nom, verbe, adjectif ou adverbe) ou de catégories fermées comme les prépositions « pleines » dans certains emplois (*par amour, de dépit*) »<sup>60</sup>, point de vue que nous partageons.

### 3.2.1. *Po francusku*

Les dictionnaires historiques du polonais, le SPXVI (s.v. *po*) et le SJP (s.v. *po francusku*), relèvent la construction *po francusku*, aujourd'hui polysémique, uniquement dans son sens de 'dans la langue française'. Le SL (s.v. *francuzki*) est le premier à donner l'autre signification : 'à la manière française'. Comme exemples de son emploi dans ce sens, citons *ubierać się po francusku* ('s'habiller à la française'; SFS, SJPSz, USJP) et son synonyme *nosić się po francusku* (SFS, SWJP); aucun dictionnaire ne cite la locution *kochać się po francusku* (cf. point 3.1.18.). Notons aussi que le traitement des constructions *ubierać się po francusku* et *umieć po francusku* n'est pas cohérent dans le USJP. En effet, si dans l'article *po francusku*, les deux constructions ont le statut d'exemples abrégés, dans les articles *ubierać* et *umieć*, les mêmes constructions sont clairement identifiées comme des phraséologismes.

### 3.2.2. *Z francuska*

*Z francuska* est un synonyme de *po francusku* dans le sens de 'à la française'. L'unité est qualifiée de rare par le ISJP, le PSWP et le SJPSz, et de livresque par le USJP; par contre, elle n'est pas marquée dans le SFS, le SJPD et le SWJP. D'après l'exemplification des dictionnaires, elle se combine surtout avec le verbe *ubierać się* (cf. SFS, SJPD, SJPSz, SWJP, USJP) et (*wy*)*mówić* ('prononcer, parler'; cf. ISJP, SJPD, SJPSz, USJP). Dans ce dernier cas, on peut la traduire par *avec un accent français*.

## 3.3. EXPRESSIONS IDIOMATIQUES TERMINOLOGIQUES

### 3.3.1. *Baran francuski*

L'unité *baran francuski* ('bélier français') a été relevée dans le USJP; elle y est accompagnée de la marque *zootechnique*. La définition précise que, contrairement à sa signification littérale, soit 'mouton français', l'expression désigne une variété de lapin, se distinguant par une constitution trapue et des oreilles charnues et tombantes<sup>61</sup>.

<sup>60</sup> A. Tutin, *op. cit.*, p. 49.

<sup>61</sup> Cf. USJP, s.v. *Baran* : « królik o krępej budowie ciała i mięsistych, zwisających uszach ».

3.3.2. *Grzebień francuski*

Cette expression n'est citée que dans le PSWP qui l'identifie comme appartenant au domaine culinaire. En effet, si sa signification littérale est 'peigne français', elle désigne en réalité une sorte de gâteau allongé et fourré, fait à base de pâte feuilletée, avec de nombreuses coupures sur un côté, dont la forme rappelle celle d'un peigne<sup>62</sup>.

Disons en passant que dans l'argot des années '90, il aurait existé une expression *francuski grzebień* désignant une sorte de caresse consistant à battre des paupières de telle manière que les cils frôlent le corps du partenaire<sup>63</sup>.

## 3.4. EXPRESSIONS IDIOMATIQUES GÉNÉRALES

3.4.1. *Francja elegancja*

*Francja elegancja* (littéralement 'France élégance') est une expression récente, répertoriée presque exclusivement dans les dictionnaires du début du siècle (cf. FP, KSS, SB, SPP, WSJP) ; on la considère comme familière (SPP, WSJP) ou plaisante (KSS, SB). Son orthographe demeure flottante: si la forme ci-dessus semble la plus fréquente, on rencontre aussi la variante avec trait d'union (*Francja-elegancja*<sup>64</sup>), avec trait d'union et minuscule (*francja-elegancja*<sup>65</sup>) et avec minuscule sans trait d'union (*francja elegancja* ; cf. WSJP). Des explications sémantiques présentées dans les dictionnaires consultés, il ressort que cette locution figée s'emploie à propos de quelque chose de très élégant, de chic, qui suscite le ravissement, l'admiration. Son apparition dans la langue polonaise constitue une preuve de ce qu'en Pologne, comme le dit Miodek, les appellations telles que France, Paris, Parisien, Parisienne ou Versailles sont depuis très longtemps synonymes de chic, d'élégance, de bon goût et de tout ce qu'il y a de meilleur<sup>66</sup> ; cet ancien stéréotype de pensée devient sous nos yeux un stéréotype de langue. Ceci dit, on observe aussi un défigement<sup>67</sup>, voire un détournement<sup>68</sup> lexical de cette expression sous la forme de *Francja arogancja*.

<sup>62</sup> Cf. PSWP, s.v. Grzebień : « rodzaj podłużnego ciastka z nadzieniem (wypiekanego z ciasta francuskiego), z licznymi nacięciami z jednej strony, przypominającego kształtem grzebień ».

<sup>63</sup> Voir W. Lubaś (dir.), *Słownik polskich leksemów potocznych*, t. 2, Wydawnictwo Lexis, Kraków 2003, p. 486.

<sup>64</sup> Cf. J. Miodek, *op. cit.*

<sup>65</sup> Cf. SPP et A. Gondek, *op. cit.*, pp. 67 et 74.

<sup>66</sup> J. Miodek, *op. cit.* : « Określenia Francja, Paryż, paryżanin, paryżanka czy Wersal są u nas z dawien dawna synonimami szyku, elegancji, dobrego tonu i wszystkiego, co najlepsze ».

<sup>67</sup> Pour la notion de défigement, consulter par ex. G. Gross, *op. cit.*, pp. 19–21 ; I. González Rey, *op. cit.*, p. 55 ; ou A. Lecler, « Le défigement: un nouvel indicateur des marques du figement ? », *Cahiers de praxématique* 46, 2006, pp. 43–60.

<sup>68</sup> Pour en savoir plus sur le détournement et ses types, voir Ch. Schapira, *Les stéréotypes en français*, Ophrys, Gap–Paris 1999, pp. 145–156.

3.4.2. *Francuski piesek*

L'expression *francuski piesek* (littéralement 'petit chien français') apparaît pour la première fois dans le SW (s.v. *francuski*) et depuis, elle est présente dans pratiquement tous les dictionnaires polonais (cf. FP, ISJP, KSS, MN, PSWP s.v. *piesek*, SFS, SJPSz, SWJP, USJP, WSJP ; PSWP s.v. *francuski* la donne sous la forme de locution comparative *delikatny jak angielski/francuski piesek*). Elle désigne quelqu'un qui est excessivement délicat, sensible, habitué à des commodités, gâté, difficile à satisfaire. En cherchant à expliquer l'étymologie de cette locution figurée, considérée tour à tour comme ironique (cf. FP), péjorative (cf. WSJP) ou bien méprisante (cf. KSS), le NKPP (s.v. *pies*) évoque les chiots français ou les chiens de manchon, souvent importés en Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 4. CONCLUSION

Les noms ethniques *Francuz* et *Francuzka* n'entrent pas dans la composition des phraséologismes polonais. Le toponyme *Francja* est apparu une fois, dans la nouvelle unité *Francja elegancja*. Par contre, le dérivé *francuski* est très productif : il fait partie de cinquante-deux collocations dont quarante-neuf, soit l'immense majorité, sont des unités terminologiques. Leur stock est en renouvellement constant. Ainsi, d'un côté, nous avons relevé dix-sept unités définitivement sorties de l'usage, tels deux noms d'anciennes mesures ou huit dénominations du mal de Naples, quelques-unes qui présentent des signes de vieillissement, comme par exemple *choroba francuska* ou *walka francuska*, mais d'un autre côté, plusieurs unités nouvelles ont trouvé leur place dans les deux grands dictionnaires contemporains, le PSWP et le USJP, et de plus, il y en a d'autres qui réclament l'attention des lexicographes. Cette abondance d'expressions propres aux différents technoclectes est une caractéristique de l'évolution actuelle des langues polonaise et française. Par ailleurs, leurs référents poussent automatiquement vers une description encyclopédique, ce que nous avons observé en analysant les définitions ; aussi, l'opposition classique entre les dictionnaires de langue et les dictionnaires encyclopédiques n'est pas toujours très nette. Autrement, parmi les unités du corpus, le nombre de constructions qui fonctionnent dans la langue standard n'est pas élevé.

Au niveau phraséographique, l'identification du statut locutionnel de certaines unités du corpus a été difficile étant donné d'importantes différences entre les réalisations lexicographiques particulières concernant notamment la compréhension de notions fondamentales telles que celles de phraséologie ou de figement. Dans les dictionnaires généraux les plus récents, on observe quand même un progrès à cet égard, rendu possible par l'informatisation des travaux. Ainsi, dans les PSWP et USJP, on utilise des balises qui séparent la zone d'exemples libres de celles des combinaisons terminologiques et des expressions idiomatiques

générales. Pourtant, malgré les nouveaux moyens techniques, nous avons repéré des inconséquences dans le traitement d'une même unité dans le même ouvrage, lorsqu'elle figure sous chacun de ses termes. À ce propos, rappelons le postulat méthodologique de Gross selon qui les expressions entièrement figées « fonctionnent de façon compacte, en bloc, exactement comme les catégories simples [...] et c'est à tort ou pour des raisons de commodité rédactionnelle qu'on les fait figurer sous l'un ou l'autre des termes dans les dictionnaires. Elles devraient constituer des entrées indépendantes »<sup>69</sup>. Parmi les dictionnaires consultés, il n'y a que le SWJP qui réalise ce postulat en incorporant les expressions en question dans la macrostructure du dictionnaire.

Enfin, l'existence même des expressions faisant référence à la France, dont le nombre varie d'une époque à l'autre, démontre que les quelques siècles de relations historiques avec ce pays se reflètent constamment dans le fonds phraséologique de la langue polonaise. En outre, bien que le dictionnaire ne constitue qu'une sorte de filtre, qu'il ne reproduise pas de façon exacte la conscience d'une communauté, on peut remarquer que l'apparition d'expressions idiomatiques telles que *francuski piesek* ou *Francja elegancja* ainsi que l'existence de collocations générales signifiant 'à la française' et d'unités terminologiques dont certaines forment des groupes thématiques fort caractéristiques (cuisine, mode, amour), sont indissociablement liées à l'image que les Polonais se font des Français. En effet, il résulte de nombreuses études que les Français typiques sont actuellement perçus, entre autres, comme des personnes délicates et élégantes, qui prennent soin de leur apparence. Ils tombent souvent amoureux et savent bien faire la cuisine<sup>70</sup>. Toutes ces caractéristiques coïncident avec le portrait linguistique des Français propre à la communauté socioculturelle polonaise tel qu'il émerge des données de notre corpus d'unités phraséologiques.

## DICTIONNAIRES DU CORPUS

FP : P. Flichiński, *Wielki słownik frazeologiczny*, Wydawnictwo Ibis, Poznań 2012.

GD : E. Geller, A. Dąbrówka, *Słownik stylistyczny języka polskiego*, Świat Książki, Warszawa 2007.

ISJP : M. Bańko (dir.), *Inny słownik języka polskiego*, t. 1–2, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2000.

KSS : A. Kłosińska, E. Sobol, A. Stankiewicz (dir.), *Wielki słownik frazeologiczny PWN z przysłowiami*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2005.

<sup>69</sup> G. Gross, *op. cit.*, p. 16.

<sup>70</sup> Cf. par ex. M. Cieślicka et M. Jaroń, *op. cit.* ; A. Kokot, *op. cit.* ; K. Pisarkowa, *op. cit.*, pp. 18–19 ; ou A. Viviand, *La compréhension des gentilés Polacy, Niemcy, Francuzi et Europejczycy par la jeunesse polonaise contemporaine. Une étude ethnolinguistique*, Thèse de doctorat écrit sous la direction d'Elżbieta Biardzka et Olivier Galland, Wrocław 2014 (non publié).

- MB : M. Bańko, *Słownik dobrego stylu, czyli wyrazy, które się lubią*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa [2006] 2009.
- MN : P. Müldner-Nieckowski, *Wielki słownik frazeologiczny języka polskiego*, Świat Książki, Warszawa 2003.
- PSWP : H. Zgólkowa (dir.), *Praktyczny słownik współczesnej polszczyzny*, t. 1–50, Wydawnictwo Kurpisz, Poznań 1994–2005.
- SB : E. Sobol (dir.), *Słownik frazeologiczny PWN z Bralczykiem*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2008.
- SFS : S. Skorupka, *Słownik frazeologiczny języka polskiego*, Wiedza Powszechna, Warszawa [1967] 1993.
- SJP : K. Siekierska, puis W. Gruszczyński (dir.), *Słownik języka polskiego XVII i I. połowy XVIII wieku*, <http://www.xvii-wiek.ijp-pan.krakow.pl/>.
- SJPD : W. Doroszewski (dir.), *Słownik języka polskiego PAN*, t. 1–11, PWN, Warszawa 1958–1969.
- SJPSz : M. Szymczak (dir.), *Słownik języka polskiego*, t. 1–3, PWN, Warszawa 1978–1981.
- SL : S.B. Linde, *Słownik języka polskiego*, t. 1–6, Warszawa 1807–1814.
- SPXVI : M.R. Mayenowa, puis F. Peplowski, puis K. Mrowcewicz (dir.), *Słownik polszczyzny XVI wieku*, t. 1–36 (*a-roztyrknosc*), Zakład Narodowy im. Ossolińskich et Wydawnictwo PAN, puis Wydawnictwo IBL PAN, Wrocław–Warszawa–Kraków, puis Warszawa, 1966–2012.
- SS : S. Urbańczyk (dir.), *Słownik staropolski*, t. 1–11, IJP PAN, Kraków 1953–2002.
- SW : J. Karłowicz, A. Kryński, W. Niedźwiedzki (dir.), *Słownik języka polskiego*, t. 1–8, Warszawa 1900–1927.
- SWil : A. Zdanowicz *et al.* (dir.), *Słownik języka polskiego*, t. 1–2, Maurycy Orgelbrand, Wilno 1861.
- SWJP : B. Dunaj (dir.), *Słownik współczesnego języka polskiego*, t. 1–2, Reader's Digest Przegląd, Warszawa 2001.
- USJP : S. Dubisz (dir.), *Uniwersalny słownik języka polskiego PWN*, t. 1–4, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2003.
- WSJP : P. Żmigrodzki (dir.), *Wielki słownik języka polskiego*, <http://www.wsjp.pl/>.

## PHRASEOLOGICAL UNITS RELATING TO FRANCE AND FRENCHMEN IN THE POLISH DICTIONARIES

### Summary

The paper deals with Polish phraseological units containing the toponymic name *Francja* ('France') and the adjective *francuski* ('French'), derived from the ethnic name *Francuz* ('Frenchman'), found in twenty dictionaries of modern and ancient Polish. The corpus includes about fifty general and specialised collocations and idioms, which are basically described from the perspective of their lexicographic treatment. Besides, some of those units belong to thematic fields such as cooking, fashion or love, and present French people as delicate and elegant, which coincides with their contemporary perception in Poland.

**Key words:** Polish phraseology, collocation, idiomatic expression, dictionary, lexicography, French people.